

N°	3	4	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

RECUE

- 8 AVR. 2013

SUB-PREFECTURE
DE DIEPPE

OBJET :	L'an deux mil treize
- Compte de gestion 2012	Le vendredi 29 mars 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 22 mars 2013, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i>
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : Mme GAOUYER, M. MAQUET, M. SENEAL.
7 mars 2013	Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. PATIN.
NOMBRE DE DELEGUES :	- Compte de gestion 2012
En exercice	Le Conseil d'administration, sous la présidence de Mme GAOUYER,
Présents	- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Votants	- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2012 ; - Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que l'ensemble des écritures d'ordre que l'ordonnateur lui a prescrit de passer dans ses écritures,
	1/Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire, 2/Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, 3/Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
	<i>A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par Mme le Payeur départemental de la Seine-Maritime.</i>

Date de publication et de transmission

au représentant de l'Etat : 05/04/2013

Acte exécutoire le : 05/04/2013
la Présidente de l'Institution Marie-Françoise GAOUYER

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
11113 Breste
3, rue Sazur Radou - 76390 AUMALE
Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.institut-bresle.com

Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
11113 Breste
3, rue Sazur Radou - 76390 AUMALE
Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.institut-bresle.com